

Rapport public Parcoursup session 2021

Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques Parcours : Administration et Justice - Entreprise et Association (18735)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques Parcours : Administration et Justice - Entreprise et Association (18735)	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	28	754	171	342	22	50
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques	28	1166	169	360	22	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- * Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- * Avoir une connaissance suffisante de deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- * Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique au regard des problématiques politiques, économiques et sociétales contemporaines,
- * Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- * Mettre en œuvre des techniques quantitatives,
- * Avoir un intérêt pour les situations professionnelles,
- * Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- * Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- * Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- * Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- * Montrer son intérêt pour les sciences humaines et sa motivation pour les matières relevant des problématiques économiques politiques et sociologiques,
- * Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Attendus locaux

- Aptitude à suivre le cursus avec assiduité
- Aptitude à se montrer persévérant malgré les difficultés

- Aptitude à se montrer volontaire et à témoigner du goût de l'effort par un travail régulier

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Formation en 6 semestres (trois années), organisée autour de travaux dirigés (30 étudiants) et de travaux pratiques (15 étudiants). Les contenus sont répartis en unités d'enseignement axées sur les disciplines juridiques fondamentales, la comptabilité-gestion, la communication et l'intégration professionnelle. La formation comporte à la fois des enseignements théoriques et pratiques (interventions de professionnels du droit).

Le BUT Carrières juridiques constitue la suite logique pour les bacheliers généraux toutes spécialités et les bacheliers technologiques, particulièrement en STMG (toutes options).

Durant les six semestres, de nombreux travaux dédiés à la découverte du milieu professionnel sont menés en autonomie, seul ou en groupe dans le but de favoriser l'émergence d'un projet professionnel et de poursuite d'études (rencontre avec des professionnels, construction d'un portfolio récapitulant ces rencontres et organisant les recherches sur les parcours nécessaires pour accéder aux métiers envisagés).

Après une année de tronc commun, 2 parcours sont proposés: parcours Administration et Justice (A.J.) et Entreprise et Association (E.A.).

A partir du semestre 3, des stages sont effectués par les étudiants pour une durée de 22 à 26 semaines.

L'alternance est possible à partir de la deuxième année.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La sélection des vœux se déroulent en 6 étapes:

Une première étape consiste à paramétrer des moyennes intermédiaires comprenant pour chaque type de bac les bulletins de première et terminale ainsi que les notes des épreuves du bac français. Le niveau dans les matières littéraires fait l'objet d'un coefficient plus élevé, comme précisé dans les attendus.

Une deuxième étape consiste à paramétrer la fiche avenir en attribuant une note de 0 à 20 selon les appréciations saisies par le professeur principal et le chef d'établissement.

Une troisième étape consiste en l'examen de la motivation, du comportement et du projet de formation de chaque candidat. Sont prises en compte notamment les remarques des enseignants sur les bulletins ainsi que la qualité rédactionnelle du projet de formation.

Une quatrième étape consiste à calculer la note finale du candidat à partir des moyennes intermédiaires des notes des bulletins (coefficient 4), de la fiche avenir (coefficient 1) et de la motivation, du comportement et du projet de formation (coefficient 2).

Une cinquième étape permet de déterminer un seuil de classement pour chaque groupe:

- Pour le groupe « Autres candidats » : Si la note finale obtenue est supérieure ou égale à 13, le candidat est classé - Si la note finale obtenue est inférieure à 13, le candidat est refusé.

- Pour le groupe « Bacs technologiques » : Si la note finale obtenue est supérieure ou égale à 11, le candidat est classé - Si la note finale obtenue est inférieure à 11, le candidat est refusé.

Une sixième étape départage les ex-aequo à partir des notes de français des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session :

- **Ne pas se décourager** face au nombre de candidatures par rapport à la capacité d'accueil de la formation. Chaque lycéen fait plusieurs vœux n'ayant pas la même priorité et un certain nombre de candidats acceptés en Carrières juridiques refusent la proposition au profit d'une autre formation qui a sa préférence. La probabilité d'intégrer le BUT Carrières juridiques est ainsi plus grande qu'il peut paraître a priori, les statistiques sont à relativiser.
- **Ne pas attacher trop d'importance aux options** suivies par les lycéens en première et terminale. Les choix d'option n'ont aucune incidence dans la sélection des candidats en Carrières juridiques.
- **Relativiser la position occupée dans la liste d'attente du classement.** Cette liste étant en constante évolution au gré des réponses des candidats, le numéro de classement peut progresser rapidement d'un jour à l'autre.

Conseils aux candidats :

- **Concernant les bulletins de notes, la commission attache une importance particulière aux matières littéraires en première et en terminale (français, histoire-géographie, économie, droit, etc). La commission est sensible à la capacité du candidat de progresser de la première à la terminale.**

De plus les remarques des enseignants relatives au comportement des élèves en classe (insolence, bavardages très récurrents, etc) peuvent avoir une incidence négative sur le classement du candidat.

- **Concernant la rédaction du projet de formation,** le candidat doit soigner à la fois la forme et le fond.

Sur la forme, la syntaxe, l'expression écrite et l'orthographe doivent être extrêmement soignées. Sur le fond, le projet de formation doit démontrer une véritable cohérence entre les objectifs du candidat et la formation à laquelle il prétend. Cela implique donc une connaissance suffisante de la formation et de son contenu.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes avec des coefficients différents selon les matières	Notes en français, histoire-géographie, Sciences économiques et sociales, Langues étrangères, Droit (pour bac STMG), philosophie, mathématiques, sciences humaines...	Notes de première et de terminale et épreuves orales et écrites du bac français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle, méthode de travail	Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral (orthographe, vocabulaire), capacités argumentatives, méthode de travail	Appréciation des notes de français et de la qualité rédactionnelle du projet de formation	Très important
Savoir-être	Implication, autonomie dans le travail	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Prise en compte des appréciations du professeur principal et du chef d'établissement saisies dans la fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance précise de la formation	Cohérence entre objectifs du candidat et contenus de la formation	Appréciation du projet de formation: motivation et connaissance de la formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Martial MARTIN,

Directeur de l'établissement Iut De Troyes